



Règlement Intérieur

La Baie des Pirates

Ce règlement a été conçu, avant tout, afin d'assurer la sécurité de vos enfants dans un environnement sain. La Direction de La Baie des Pirates se réserve le droit d'exclure toute personne ne le respectant pas.

Conditions d'Accès

Toute personne désirant entrer dans le parc doit s'acquitter de son droit d'entrée. Celui-ci lui permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux de façon illimitée (hors activités optionnelles) le jour de sa visite. Toute sortie du parc d'un enfant est définitive.

Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc. Tout enfant présent dans le parc doit être sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte (plus de 18 ans). De même, aucun adulte non accompagné d'un enfant de 0 à 12 ans ne sera autorisé à pénétrer dans le parc.

Pour des raisons d'hygiène, l'accès au parc s'effectue en chaussettes obligatoirement. Un casier sécurisé sera mis à votre disposition à votre arrivée afin d'y déposer exclusivement les chaussures de toute la famille. Des chaussettes sont disponibles à la vente à l'accueil si vous n'en disposez pas.

Les Boissons et aliments extérieurs sont interdits dans le parc. Un espace snack «La Taverne des Pirates» est mis à votre disposition. Seuls les aliments pour bébés sont autorisés au sein de l'établissement. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du parc. Les animaux sont interdits.

Utilisation des structures

Les enfants présents au sein du parc la baie des pirates sont sous la responsabilité et surveillance des adultes accompagnateurs. La baie des pirates décline toute responsabilité, en cas de dommage ou accident. L'adulte accompagnateur est chargé d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et de les lui faire respecter tout en veillant à sa surveillance.

Les structures de jeux sont exclusivement réservées aux enfants de 0 à 12 ans. L'âge, les consignes et la capacité indiqués sur chaque structure de jeux doivent être respectés.

Rappel : Des espaces de jeux adaptés sont réservés selon les tranches d'âge des enfants. 3 zones sont proposées : la zone baby park (moins de 3 ans) la zone apprentis aventuriers (3-5 ans) et la zone pirates confirmés (5-12 ans).

Dans le cas où un enfant se trouverait en difficulté à l'intérieur d'une structure, l'accompagnateur responsable devra prévenir l'équipe de la baie des pirates pour une intervention immédiate.

Respect & Comportement

Tout comportement irrespectueux, agressif ou inapproprié, envers les enfants, les autres clients ou le personnel, est strictement interdit. La Direction de La Baie des Pirates se réserve le droit d'exclure immédiatement du parc, sans remboursement, toute personne dont le comportement nuit à la sécurité, au bien-être ou au bon fonctionnement de l'établissement.

Hygiène et Sécurité

Les parents doivent accompagner les tous petits au sein du baby park et ne pas déléguer cette responsabilité à un mineur. Nous vous rappelons que les chaussettes sont obligatoires partout.

Les boissons et nourritures sont strictement interdites à l'intérieur des structures de jeux. Tous objets pouvant présenter un risque de blessure (lunettes, bijoux, ceinture, écharpe et foulard, pince à cheveux, ainsi que tout vêtements comportant des sangles, lacets, cordons ou capuche) sont également interdits dans les jeux.

Toute dégradation gratuite faite aux jeux, décor, ou structures par un enfant ou adulte sera sous l'entière responsabilité de l'adulte responsable et pourra amener à des poursuites.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit de grimper sur les filets extérieurs des structures, de remonter les toboggans, de les descendre la tête la première ou de sortir les jeux mobiles de leurs espaces.

La Baie Des Pirates décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des objets laissés dans l'ensemble de l'établissement.

Anniversaires

Lors d'un anniversaire. La présence en permanence d'un parent ou adulte responsable est obligatoire. La baie des pirates rappelle que tous les enfants invités pour un anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte organisateur. (Cf conditions générales de vente anniversaire)



Toute l'équipe de la Baie des Pirates vous remercie de votre attention responsable et vous souhaite un très bon moment au sein du parc.